

Conseil de l'ED 27 juin 2024

Co- Rédigé par les Représentant.e.s des doctorant.e.s: Coline Robert Mestais (CEDITEC), Jeanne Devèze (LIRTES), et Arthur Lin (Dicen-IdF).

Présent.e.s :

Direction de l'ED : Claire Oger, Anne-Emmanuelle Veïsse.

Directions de laboratoires : Corine Maitte (ACP), Aude Seurrat (CEDITEC), Nathalie Carminatti (LIRTES), Lionel Dufaye (LISAA), Marie-Karine Schaub (CRHEC).

Yanetty Puisard, assistante en gestion administrative de l'Ecole Doctorale
Latifa Zeroual-Belbou, Bureau des HdR

Représentant.e.s des doctorant.e.s : Coline Robert Mestais (CEDITEC), Jeanne Devèze (LIRTES), et Arthur Lin (Dicen-IdF)

Membres extérieurs : Nathalie Caron, professeure d'histoire et de civilisation des Etats-Unis, Université Paris-Sorbonne.

Ordre du Jour:

1. Information des Représentant.e.s des doctorant.e.s.
2. Bilan à date de l'attribution des contrats doctoraux.
3. Éventualité du rattachement des chercheurs de l'Inspé membres du Circeft à l'ED CS (pièce jointe ppt V. Langlois).
4. Point d'information sur le rapport HCERES (pièces jointes).
5. Annonce de la dissolution de la COMUE avant la fin de l'année civile (pièce jointe).
6. Autres sujets.

1. Information des Représentant.e.s des doctorant.e.s :

Les Représentant-es des doctorant-es ont fait un retour sur le travail mené au cours de l'année sur l'accueil des doctorant-es en situation de handicap et notamment sur une formation dispensée par Atypie Friendly.

Le Conseil de l'Ecole Doctorale décide d'écrire à ce sujet un courrier à la mission Handicap.

2. Bilan à date de l'attribution des contrats doctoraux :

16 contrats doctoraux ont été attribués. En moyenne l'ED comptabilise 25 à 30 inscriptions par an. C'est d'ores et déjà un très bon résultat et toutes les commissions ne se sont pas encore réunies.

1. UPEC :

- 4 personnes sont classées, dont

Deux ont eu des contrats doctoraux spécifiques Normaliens.

Deux doctorants, du CRHEC et du CEDITEC, sont remontés et ont donc eu leurs contrats.

- 1 demi contrat UFR a été attribué.
- Un contrat GP EDI
- Un contrat GP Patrimoine
- Reste l'EUR-FRAPP qui doit attribuer 3 contrats début juillet.

2. UGE :

- 4 contrats UGE + 1 contrat supplémentaire
- 1 contrat ENS
- 1 contrat handicap a été décliné par un candidat qui avait obtenu un contrat de l'ED

3. Éventualité du rattachement des chercheurs de l'Inspé membres du Circeft à l'ED CS (pièce jointe ppt V. Langlois) :

Le Circeft est une équipe de recherche commune à plusieurs établissements. La suggestion qui est faite par la Présidence est de rattacher à l'ED les enseignants chercheur-es du CIRCEFT qui sont en poste à l'UPEC (Inspé) pour leurs enseignements. Ce rattachement concernerait dans l'immédiat 2 enseignements chercheur-es et potentiellement 4 en fonction des soutenances des HDR.

Le conseil de l'ED est sollicité pour émettre un avis.

L'avantage pour l'ED est de comptabiliser des HDR en plus, ce qui est important pour la répartition des contrats doctoraux. Néanmoins cela signifie également un nombre plus important de doctorant-es et donc un budget qui doit être plus important (sans assurance que le budget soit revu à la hausse). Deux doctorant-es seront financés par le projet PIA4. Néanmoins, quid des futurs autres doctorant-es des enseignant-es chercheur-es rattachés-es à l'ED ?

Le Conseil conclut sur la position suivante : la condition pour accepter l'accueil des chercheur-es au sein de l'ED CS est de voir le budget revu à la hausse. L'ED propose donc une réponse réservée pour cette raison.

4. Point d'information sur le rapport HCERES :

Le rapport HCERES a été envoyé. A noter : la grille d'évaluation à destination des ED n'est particulièrement pas adaptée, comme l'indique la motion votée par le bureau, puis le conseil de l'ED CS à ce sujet.

1. Cependant, compte tenu du contexte, il est proposé de ne pas envoyer la motion tout de suite, et de la présenter au comité lors de la rencontre avec l'HCERES, sans savoir quand celle-ci aura lieu, ni quelle en sera l'organisation (un comité par ED ou un comité pour l'ensemble du collège doctoral).
2. Par ailleurs, dans l'attente de la visite éventuelle de l'HCERES, il est proposé de faire remonter une liste d'éléments dysfonctionnels relatifs à l'évaluation HCERES aux VP de l'UPEC et de l'UGE.

Le Conseil accepte ces deux propositions.

5. Annonce de la dissolution de la COMUE avant la fin de l'année civile (pièce jointe) :

1. La dissolution programmée de la COMUE est prévue au plus tard en décembre 2024. Les établissements ont confirmé leur intention de travailler ensemble sur le Doctorat. Le périmètre des ED ne devrait donc pas changer. Néanmoins, il faudra être rattaché à une nouvelle structure administrative.

L'idée de départ est de faire une convention de coordination territoriale entre les deux établissements, et/ou de créer une structure administrative intégrée à un des établissements ; néanmoins les deux établissements sont à leur plafond d'emplois, ce qui rend complexe la mise en œuvre de cette solution.

Pour le moment, les formations sont maintenues telles quelles. En revanche, le reste est toujours flou. Cette dissolution pose notamment des questions sur la mise en œuvre des bourses de cotutelle ou de mobilité internationale.

2. Point sur le budget : Sur les 69 000 euros de budget de l'Ecole Doctorale, le solde est de 45 000 euros (dont il faut déduire les heures de formations qui représentent environ 9000 euros).

Même s'il reste les soutenances à prévoir (à savoir que le coût moyen d'une soutenance est de 750 euros), un reliquat est donc à prévoir.

Pour éviter de perdre ce reliquat, l'ED propose de prendre en charge l'ensemble des missions tant qu'il reste du budget, quitte à ce que les labos prennent la relève lorsque le budget sera épuisé. En cas de reliquat en fin de l'année, Claire Oger propose d'acheter un ordinateur portable à prêter aux doctorant-es en cas de besoin, ainsi qu'un hibou, notamment pour les soutenances en hybride.

3. En ce qui concerne les procédures de prise en charge des frais de missions, depuis janvier, un nouveau système a été mis en place. L'ED soumet au bureau les dépenses avec la répartition habituelle $\frac{1}{3}$ - $\frac{2}{3}$. Puis le suivi du dossier est effectué soit par l'ED soit par le labo avec un tableau de suivi.

Le LISAA a cependant dû avancer des frais de missions en raison des frais de bouche. Cette avance est à hauteur de 500 euros (l'ED ne prend pas en charge les frais de bouche). Claire propose donc, dans un souci d'équité vis-à-vis de l'ensemble des laboratoires, de prendre en charge une journée d'étude du LISAA co-organisé par des doctorant-es.

4. Suite à la dissolution de la COMUE, le prix de thèse risque de ne pas pouvoir se faire. L'idée d'organiser un prix de thèse est discutée lors du Conseil. Ce qui est retenu est de ne pas attribuer de prix lors de la journée des doctorant-es afin de préserver le format convivial et de motiver les plus jeunes doctorant-es à participer. Au vu des contraintes temporelles, il n'est pas non plus envisageable d'organiser un prix de thèse au sein de l'ED. Néanmoins, si le prix de thèse est réellement supprimé, l'ED pourra revenir sur cette décision.

6. Autres sujets :

1. La formation à l'encadrement de thèse commence à être un indicateur et une préoccupation du Ministère. Claire Oger propose une alternative, afin d'échapper à une formation trop normative. Elle propose d'organiser des journées ou des demi-journées des encadrant-es de thèse pour échanger autour de ses pratiques d'encadrement, de pair à pair.

Dans la poursuite des échanges, l'Inspé partage son expérience d'animation des groupes de réflexion à hauteur de 6 séances par an. Ces groupes sont animés tour à tour par les participants. Cet élément est partagé dans le cadre de l'organisation potentielle, en lieu et place d'une "formation", d'une "journée des encadrants" qui serait l'occasion d'échanger sur les pratiques d'encadrements des doctorant.e.s.

Les membres de l'ED sont ravi.e.s de cette proposition et plusieurs membres sont partants pour participer à l'organisation, notamment Aude Seurrat, Nathalie Caron, et Nathalie Carminatti.

2. Les Représentant.e.s des doctorant.e.s vont renvoyer le mail pour la Journée des doctorant-es de l'ED aux laboratoires.

Prochain Conseil prévu mi-septembre 2024.

FIN DE SÉANCE.